



Action mondiale contre la pauvreté

Document de référence de la coalition française « 2005 : Plus d'excuse(s) ! »

Alors que le monde dispose aujourd'hui plus que jamais de toutes les ressources et de tous les moyens nécessaires pour éradiquer l'extrême pauvreté, des milliards d'individus continuent de vivre dans la misère et sont privés de leurs droits les plus fondamentaux. 30 000 enfants meurent chaque jour de maladies qui auraient pu être soignées, plus d'un milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable, 800 millions souffrent de la faim... Par ailleurs, les inégalités, qu'elles soient entre pays riches et pays pauvres ou au sein même de ces pays, ne cessent de se creuser.

Cette situation est inacceptable. Nos organisations récusent la conception dominante du développement, au Nord comme au Sud, qui fait primer les logiques de rentabilité financière et de croissance économique sur la liberté et la dignité des personnes et des peuples. Nous rejetons avec force toute approche assistentialiste, qui prétendrait venir à bout de l'extrême pauvreté à coups de mesures compensatoires, sans remettre en cause les mécanismes qui la génèrent et sans le concours actif des populations défavorisées elles-mêmes.

Notre conception du développement et du progrès social est fondée sur le respect inconditionnel des droits fondamentaux, à la fois civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, seuls garants de la liberté et la dignité de chacune et chacun. Le développement auquel nous aspirons est étroitement lié au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, à la démocratie, au respect de l'environnement et à la solidarité entre les populations.

Bien que moins ambitieux, les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), que 191 Etats ont promis d'atteindre d'ici 2015, constituent l'engagement le plus tangible de la communauté internationale pour lutter contre la pauvreté dans le monde. En 2005, c'est à travers le débat autour de ces objectifs, mesurables et compréhensibles par tous, que la question du développement revient au cœur des discussions politiques internationales. Cinq ans après la Déclaration du Millénaire, l'Assemblée générale des Nations Unies de septembre 2005 fera le point sur la réalisation des OMD et les réformes nécessaires. En juillet, le G8 au Royaume-Uni en fera également un sujet central.

L'année 2005 représente donc une réelle opportunité pour la société civile de faire pression sur les gouvernements du Nord et du Sud pour qu'ils s'engagent réellement contre l'extrême pauvreté et les inégalités. Or, de l'aveu du Secrétaire général de l'ONU, les objectifs du Millénaire pour le développement ont peu de chances d'être atteints d'ici 2015. Face à un tel constat, nous ne saurions nous contenter du discours d'autosatisfaction des gouvernements sur la prétendue augmentation des montants consacrés à l'aide publique au développement, qui ne représentent qu'à peine 45 milliards d'euros par an au niveau mondial, tandis que parallèlement, les transferts nets de richesses des pays du Sud vers ceux du Nord atteignent près de 200 milliards d'euros en 2003.

C'est pourquoi l'ensemble de nos organisations associatives, syndicales, confessionnelles, et de collectivités territoriales, qui représentent un large spectre de la société civile française et qui travaillent sur des secteurs très différents (eau, emploi, environnement, handicap, santé, etc.), en France et dans le monde, se rassemblent aujourd'hui en une coalition pour 2005. Elles sont décidées à faire de l'impératif de cohérence de l'ensemble des politiques publiques en faveur du développement, une réalité. Pour que cette volonté se traduise en actions au plan international, notre mobilisation s'inscrit dans le cadre de l'Action mondiale contre la pauvreté, qui impliquera des milliers d'organisations et des millions de citoyens à travers le monde durant toute l'année 2005.

Nos organisations entendent toutefois affirmer avec force leurs réserves quant aux OMD, qui sont loin de répondre de façon satisfaisante à notre vision du développement :

- Ils ne visent à réduire que de moitié la faim et l'extrême pauvreté dans le monde d'ici 2015 : focaliser sur ces cibles quantitatives risque d'inciter à concentrer les efforts sur les moins pauvres des pauvres, au détriment des franges les plus vulnérables. Ces objectifs doivent donc s'inscrire dans un effort résolu pour éradiquer au plus vite la misère ;
- Ils s'inscrivent dans une logique de besoins chiffrés et définis au nom des pauvres, et non de droits. Or, le développement est un processus qualitatif, éminemment politique, qui ne saurait se résumer à de tels indicateurs ;
- Ils ne considèrent pas les populations en situation de pauvreté comme les premiers experts de la pauvreté. Ils risquent donc à tout moment de faire d'elles les populations cibles de programmes inadaptés décidés par d'autres, et non les acteurs de leur propre développement ;

- Ils abordent trop la pauvreté sur la base de ses symptômes et non des causes de l'appauvrissement des personnes et des pays. Particulièrement, ils ne mentionnent pas l'accès pour tous à un emploi décent comme élément essentiel de développement.

Selon nous, l'accès de toutes et tous à l'eau potable, à l'éducation et aux soins de base, la lutte efficace contre le sida et la malaria, l'éradication de la faim et de l'extrême pauvreté sont des objectifs illusoire sans une profonde réforme des mécanismes qui président à la création et à la répartition des richesses dans le monde. Nous demandons donc au gouvernement français, à l'Union européenne et, plus largement, à la communauté internationale, de prendre en 2005 des mesures à la hauteur de l'enjeu sur les champs suivants :

- **Dettes**

Le remboursement de la dette par les pays du Sud est un obstacle majeur à leur développement. Les pays créanciers doivent assumer immédiatement leurs responsabilités dans l'accumulation de la dette, en annulant celle des pays pauvres et en prenant des mesures en faveur des pays à revenu intermédiaire. Nous demandons également la mise en place de règles du jeu équitables et transparentes concernant l'endettement international.

- **Aide**

Les pays de l'OCDE doivent tenir leur engagement de consacrer dès maintenant au moins 0.7% de leur PNB à l'aide au développement. Ils doivent aussi créer une fiscalité internationale afin de financer de façon stable et pérenne les secteurs sociaux essentiels.

Par ailleurs, la gestion et l'allocation de l'aide demandent à être profondément réformées, afin de répondre réellement aux aspirations des populations concernées, en particulier des plus pauvres, et non aux intérêts politiques, économiques et militaires des pays donateurs.

- **Commerce**

Les pays du Sud pâtissent de règles commerciales inéquitables, parce qu'imposées par les pays les plus riches : la mise en concurrence généralisée, par la pression à la baisse qu'elle exerce sur les prix et les salaires, est un facteur majeur d'appauvrissement, en particulier dans le domaine agricole. Inverser cette tendance implique la mise en place de règles commerciales plus justes et plus transparentes, en particulier la fin des pratiques de *dumping*, l'affirmation du droit à la protection des marchés pour les produits et services stratégiques et la préservation des services publics face aux mesures de privatisation et de libéralisation imposées.

- **Evasion fiscale**

Les pratiques d'évasion, de fraude et de *dumping* fiscal privent les pays du Sud, comme ceux du Nord, de ressources indispensables au financement des politiques publiques correspondant aux objectifs du Millénaire pour le développement, tout en contribuant au détournement de l'aide et à la sous-enchère environnementale. Nous demandons donc la disparition des paradis fiscaux, la levée du secret bancaire et une meilleure régulation de la mobilité des capitaux.

Selon nous, il est indispensable que toutes ces mesures soient mises en œuvre dans un esprit de partenariat avec les pays et leurs populations :

- Au niveau local et national, un réel partenariat suppose la reconnaissance de l'apport spécifique de chacune et chacun, et de chaque groupe social ou culturel. Or, les gouvernements du Sud, comme du Nord, ont une lourde responsabilité dans le non-respect des droits de leur population. Il leur revient d'assurer une véritable participation de la société civile. Les populations les plus défavorisées, en particulier les femmes, doivent être associées à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques qui les concernent.

- Enfin, une répartition plus équitable des richesses, condition *sine qua non* de la réalisation des OMD, n'est envisageable que dans le cadre d'un véritable « partenariat mondial pour le développement » (OMD N° 8). Un tel partenariat implique une nouvelle répartition du pouvoir au niveau mondial, autrement dit une réforme des institutions internationales, qui garantisse leur soumission au droit international ainsi qu'au contrôle des citoyens et de leurs représentants, et la représentation équitable des populations et des États, indépendamment de leur poids économique.

Premiers signataires (au 18/11/04) : Agir ici ; Aitec/Ipam (Initiatives pour un autre monde) ; Amis de la Terre ; ATD Quart Monde ; CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement) ; CRID ; Coordination SUD ; CSM (Conférence des supérieures majeures) ; Foi et Justice ; Handicap International ; Max Havelaar ; Secours Catholique - Caritas France ; SEL (Service d'entraide et de liaison) ; Survie ; Voir Ensemble.